



AVIS AU PUBLIC

Réf. 18/0518/MT - 28 mai 2018

Projets de plans directeurs sectoriels (PDS) Rapports des incidences environnementales (RIE)

Enquête publique

Il est porté à la connaissance du public que

conformément à la procédure prévue à l'article 12 de la loi du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire, et

conformément à la procédure prévue à l'article 7, paragraphe 1^{er} de la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement,

**les rapports des incidences environnementales (R.I.E.)
élaborés avec les projets des plans directeurs sectoriels (PDS) « logement », « zones d'activités économiques », « transports » et « paysages »**

**sont déposés à l'inspection du public
pendant la période du 28 mai 2018 au 27 juin 2018 (inclus)**

Les intéressés peuvent en prendre connaissance à la mairie pendant les heures d'ouverture des bureaux. Les documents sont également disponibles dans les locaux du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, 4, place de l'Europe L-2940 Luxembourg, ainsi que sous l'adresse web : www.at.public.lu

Les éventuelles observations et suggestions sont à adresser par écrit jusqu'au 12 juillet 2018 (inclus) au Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, 4, place de l'Europe L-2940 Luxembourg ou par courriel à observations_sup@mat.etat.lu

Le Collège des bourgmestre et échevins invite en outre la population à assister à une des quatre réunions d'information qui seront organisées par le Gouvernement et dont les dates et lieux seront affichés sur un avis séparé.

Leudelange, le 28 mai 2018

Le collège des bourgmestre et échevins

Diane BISENIUS-FEIPPEL, bourgmestre
Tom BEREND, échevin
Jean-Paul SUNNEN, échevin